

Ministère de la Défense Nationale

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE

4^e SECTION



INSTRUCTION

à l'usage du personnel des
sociétés de chemins de fer

POUR LA

MISE HORS DE SERVICE D'UN RÉSEAU FERRÉ



1935

IMP. TYPO. DE L'INSTITUT CARTOGRAPHIQUE MILITAIRE
Directeur : J. Havlange, 2, allée du Cloître, 2, Bruxelles.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIERE PARTIE.

GÉNÉRALITÉS ET ORGANISATION GÉNÉRALE DES TRAVAUX.

	Pages
CHAPITRE PREMIER. — Généralités.	11
Intervention des Sociétés de Chemins de fer dans la mise hors service des réseaux ferrés	11
Objet de l'Instruction	11
Opérations à effectuer : Evacuations, destruc- tions	12
Modalités dans l'exécution	12
Application au réseau ferré vicinal	12
CHAPITRE II. — Organisation générale des travaux	13
Rôle de la Commission de Réseau	13
Forme des ordres donnés par la Commission de Réseau	13
Transmission des ordres	13
Responsabilité du chef de groupe	14
Rôle du chef de groupe	14
Rôle de l'officier supérieur délégué auprès du chef de groupe	1
Rôle des chefs de section, de station, de remise, des chefs immédiats des ateliers	15
Liaison avec les détachements de l'armée	15
Contact entre l'officier supérieur délégué auprès du chef de groupe et le chef des détachements de l'Armée	15
Rôle du chef des détachements de l'Armée	16

DEUXIÈME PARTIE.

**PROCÉDÉS
DE MISE HORS D'USAGE DES ÉLÉMENTS
DU RÉSEAU FERRÉ.**

	Pages
CHAPITRE PREMIER. — Généralités.	17
CHAPITRE II. — Service du matériel :	
§ 1er. — Ordre d'importance des objets ou matières	19
§ 2. — Matériel roulant	20
§ 3. — Ponts tournants, plaques tournantes, transbordeurs	21
§ 4. — Ateliers	21
§ 5. — Magasins	22
§ 6. — Installations électriques	22
§ 7. — Archives	24
§ 8. — Durée du travail	24
CHAPITRE III. — Service de la voie :	
§ 1er. — Ordre d'importance des installations, objets et matières à évacuer.	25
§ 2. — Ouvrages d'art	25
§ 3. — Voie courante :	
Dépose complète	28
Arrachage des rails	28
Déformation mécanique des rails	29
Enlèvement du petit matériel	29
Destruction des joints par explosifs	29
Coupures	29
§ 4. — Branchements, traversées-jonctions, tra- versées :	
Dépose complète	30
Enlèvement des aiguilles	30
Destruction à l'aide d'explosifs	31
§ 5. — Installations hydrauliques	31
§ 6. — Voies de garage	31
§ 7. — Installations téléphoniques et télégra- phiques	32
§ 8. — Dépôts de la voie	33
§ 9. — Rampes de chargement	33

	Pages
§ 10. — Signaux et appareils de voie :	33
I. — Mesures préliminaires propres à tous les postes	33
II. — Mise hors service permettant un rétablissement ultérieur rapide :	33
Cabines mécaniques	33
Cabines électriques	34
Installations téléphoniques et de correspondance	35
III. — Mise hors d'usage définitive	36
IV. — Evacuation du matériel	36
V. — Dépôts d'Etterbeek	36
§ 11. — Archives	37
 CHAPITRE IV. — Service de l'Exploitation :	
§ 1er. — Ordre d'importance des objets ou matières à évacuer	37
§ 2. — Remarques générales :	
I. — Matériel roulant	37
II. — Documentation	38
III. — Appareils du dispatching, appareils téléphoniques et télégraphiques	38
IV. — Matières et matériel en dépôt à la station	39
V. — Moyens d'éclairage des voies et de la gare	39

TROISIÈME PARTIE.

**ÉTUDES A FAIRE ET DOCUMENTS A ÉTABLIR
EN TEMPS DE PAIX.**

CHAPITRE PREMIER. — Généralités :

§ 1er. — Dossiers à établir d'après les ordres de la Commission de Réseau :	
I. — Dossiers des exécutants	41
II. — Dossiers des ingénieurs et inspecteurs principaux	42
III. — Dossiers des chefs de groupe.	43
§ 2. — Vérification des dossiers par la Commission de Réseau	44
§ 3. — Objet des dossiers. — Leur mise au point	44

CHAPITRE II. — Service du matériel :

§ 1er. — Dossiers de l'ingénieur dirigeant une remise ou un atelier du matériel ou un atelier central	45
§ 2. — Dossiers d'un ingénieur principal du matériel	49

	Pages
CHAPITRE III. — Service de la voie	52
CHAPITRE IV. — Service de l'exploitation :	
§ 1er. — Dossiers d'un chef de station	52
§ 2. — Dossiers d'un inspecteur principal d'ex- ploitation	53
CHAPITRE V. — Dossiers des chefs de groupe	53
CHAPITRE VI. — Contrôle des dossiers et mise en application :	
§ 1er. — Contrôle	55
§ 2. — Mise en application	56

QUATRIÈME PARTIE.

RÉSEAU FERRÉ VICINAL.

§ 1er. — Mesures spéciales se rapportant au réseau ferré vicinal	57
§ 2. — Matériel de la voie	58
§ 3. — Matériel roulant	58
§ 4. — Matériel des ateliers, remises et ma- gasins	58
§ 5. — Installations des gares	59
§ 6. — Dossier du directeur d'exploitation	59

ANNEXES.

I. — Instruction sommaire relative à la destruc- tion des voies par arrachage.	63
II. — Instruction sommaire relative à la destruc- tion des voies par repliement des rails	69